

Vivre la laïcité en EPS

PRINCIPE 4 : La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

Commentaires : La laïcité est un principe de conciliation et d'harmonie sociale. Les individus doivent se mettre au service du collectif auquel ils appartiennent pour atteindre un objectif commun : gagner. En demandant aux individus de respecter la dignité d'autrui et l'intérêt général (projet collectif) l'enseignant permet au groupe d'avoir une relation de fraternité.

Objectif d'apprentissage :

Être capable de concevoir un projet d'action collectif pour atteindre le but défini.

APSA supports :

- ✓ Les jeux collectifs (cf. La traversée infernale)
- ✓ Les jeux coopératifs
- ✓ Les activités d'orientation

Transformation motrice :

De l'élève reste en retrait de la cible

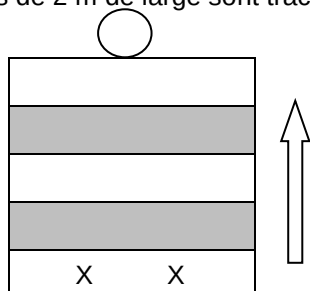
à l'élève progresse vers la cible avec son partenaire

La traversée infernale

Dispositif :

Dans un espace délimité et orienté, plusieurs terrains de 20 x 10m sont représentés au sol (craies, plots, cordes...).

2 zones de 2 m de large sont tracées au sol interdisant la passe et la réception.



Règles du jeu :

Sans se déplacer avec le ballon et sans le faire tomber au sol, les joueurs doivent traverser le terrain et le déposer dans le cerceau.

Déroulement :

Phase 1 : A deux, traverser le terrain pour aller déposer le ballon dans le cerceau en faisant exactement 4 passes. Dans les zones interdites, on ne peut ni faire de passes ni recevoir le ballon.

Phase 2 :

Temps 1 : Regrouper 2 binômes afin qu'ils puissent discuter des solutions trouvées et se les montrer.

Temps 2 : À quatre, traverser le terrain pour aller déposer le ballon dans le cerceau en se faisant exactement 4 passes. Dans les zones interdites, on ne peut ni faire de passes ni recevoir le ballon.

Phase 3 : Mettre en parallèle deux groupes de quatre joueurs.

Être la première équipe à déposer en 4 passes exactement le ballon dans le cerceau. Dans les zones interdites, on ne peut ni faire de passes ni recevoir le ballon.

PRINCIPE 7 : La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

Commentaires : Par les pratiques diverses et variées, l'enseignant donne l'accès à une culture commune et partagée. L'élève enrichit sa culture, peut la partager et garde la liberté de ses choix personnels.

APSA supports :

Dans le cadre du parcours sportif de l'élève, l'équipe pédagogique s'assure lors de la programmation d'école d'Éducation Physique et Sportive de varier les pratiques physiques supports d'apprentissage.

Exemple pour construire la compétence « coopérer ou s'opposer individuellement et collectivement » à l'école élémentaire :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Opposition duelle	Jeux de lutte	Jeux de raquettes	Escrime	Badminton	Tennis
Opposition collective	Jeux traditionnels	Jeu collectif sans ballon : <i>le drapeau</i>	Jeu collectif avec ballon : <i>la balle au capitaine</i>	Sport collectif : <i>handball</i>	Sport collectif : <i>kinball</i>

Document ressource, groupe EPS 31, « Programmer l'EPS à l'école » en annexe.

PRINCIPE 9 : La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

L'enseignement de l'EPS doit être équitable pour que chaque individu apprenne et progresse selon ses capacités motrices.

De façon générale, en EPS, « **la mixité ne doit jamais être confondue avec l'égalité** » (cf. Ressources maternelle – Agir, s'exprimer et comprendre à travers l'activité physique – Créer une dynamique d'apprentissage).

« Il importe lorsque l'enseignant compose des groupes ou des équipes qu'il s'interroge à chaque fois sur les objectifs poursuivis dans le cadre des situations proposées et les compétences qu'il souhaite voir développer par ses élèves ».

Les regroupements d'élèves doivent donc se constituer au regard des niveaux d'habiletés observés dans une situation de référence pour faire progresser chaque individu et non selon le nombre de filles et de garçons dans chaque équipe.

APSA support :

✓ Danse codifiée

Mise en œuvre :

Sans distinction fille et garçon, l'enseignant apprend à chaque élève les différents rôles (gestes dansés) en proposant des modes d'organisation à l'aide de foulard, dossard.

Exemple :

Tous les danseurs « bleus » apprennent leurs pas.

Tous les danseurs « rouge » apprennent leurs pas.

Lors de la séance suivante, les rôles sont inversés.

Néanmoins, il doit rappeler l'origine et la fonction sociale de la danse traditionnelle dans un souci d'acculturation patrimoniale.

La pratique de cette activité physique dans ce contexte d'enseignement renforce le respect mutuel dans une égale dignité.

PRINCIPE 14 : Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisés dans le règlement intérieur sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

L'interdiction de port de signes ou de tenues ostensibles s'applique partout où l'activité scolaire se déroule y compris en sortie scolaire.

PRINCIPE 15 : Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

L'EPS permet d'ouvrir des espaces de dialogue qui stimule le sens de l'engagement citoyen. Dans le cadre de l'enseignement de l'EPS, l'enseignant favorise l'apprentissage de différents rôles sociaux tels que : juge, arbitre, chronométreur, chorégraphe, spectateur... L'élève s'engage alors dans un projet ou son organisation.

L'implication des élèves dans la mise en place et la gestion de rencontres contribue à faire vivre la laïcité au sein de chaque établissement.

L'USEP, à travers les valeurs citoyennes qu'elle porte peut être un partenaire de l'école.